GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

AVIS DE DESAFFECTATION ET DE DECLASSEMENT DE TERRAINS ET INSTALLATIONS SUR LES COMMUNES DE GRAVELINES ET LOON PLAGE AU PORT OUEST DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

Le 26 aout 2025, à Dunkerque

Après avis du Conseil de Surveillance de Dunkerque, en date du 27 septembre 2024, le Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque par décision n°2024/176 en date du 11 octobre 2024 a constaté la désaffectation définitive à des fins de service public portuaire et prononce le déclassement du domaine public des terrains et des installations sises sur ces terrains figurant au plan en annexe.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement Logistique et Industriel – Tel : 03.28.28.78.78

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.